

10 décembre 1998 : le premier coup de pioche est donné, l'installation de désacidification en masse commence à prendre forme

Autor(en): **Herion, Susan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse**

Band (Jahr): **85 (1998)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-362316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

10 décembre 1998 : le premier coup de pioche est donné, l'installation de désacidification en masse commence à prendre forme

Petite rétrospective

La majeure partie des fonds de la BN sont aujourd'hui encore gravement menacés de décomposition. Quelque mille tonnes de documents sont en effet constituées de papier acide dont la durée de vie est limitée. Et si l'on ne prend pas immédiatement des mesures appropriées, c'est à une perte irrémédiable qu'on expose un bien culturel d'importance nationale. C'est pourquoi la BN a prévu un vaste ensemble de mesures destinées à la conservation de ce patrimoine. Cet ensemble repose essentiellement sur deux techniques conservatoires : le microfilmage, d'une part, servant à conserver l'information proprement dite, et la désacidification d'autre part, permettant de sauvegarder les originaux. Le microfilmage s'avère une technique judicieuse, propre à conserver l'information contenue dans les documents et à la rendre accessible au public sous une nouvelle forme. Une très grande partie des fonds de la BN n'est constituée que de documents disponibles seulement en un ou deux exemplaires dont la valeur historique, juridique et culturelle est incontestable. Il s'agit donc de biens culturels qui doivent être conservés pour les générations à venir. Or en les désacidifiant, on peut considérablement prolonger leur durée de vie.

La BN part du point de vue que soixante pour cent de ses collections (soit environ huit cents tonnes) nécessitent un tel traitement.

Évaluation du système

C'est en 1990 qu'un projet visant à évaluer les techniques de désacidification en vigueur vit le jour, en collaboration avec les Archives fédérales suisses ; ce projet fut suivi, en 1996, d'un second, intitulé MIKO (*Koordination der Mikroformen Schweizerischer Zeitungen*) qui, comme son nom l'indique, vise à coordonner

les activités de microfilmage des journaux suisses.

Comme il s'agissait d'un projet-pilote, il a été nécessaire d'évaluer très méticuleusement les systèmes actuels de désacidification en masse. Outre les aspects liés à la conservation et à la restauration qu'on devait prendre en considération, outre également ceux qui concernaient plus spécifiquement la bibliothéconomie et l'archivistique, il fallut favoriser un vaste échange d'expériences au niveau international. C'est ainsi nous avons étroitement collaboré avec la Deutsche Bibliothek et la Library of Congress. Dans ce cadre eurent lieu de nombreuses journées d'information destinées à exposer l'état des travaux.

Dès 1991, nous avons évalué les systèmes les plus couramment utilisés dans le monde (Wei T'o, Battelle, Lithco, DEZ et Booksaver). Les deux systèmes les plus prometteurs – DEZ et Booksaver – furent même soumis à plusieurs séries de tests de manière à être examinés en profondeur. Le résultat de ces expériences, cependant, conduisit à une double décision négative, car ces deux systèmes s'avéraient provoquer des effets secondaires inadéquats et ne répondaient pas suffisamment à nos critères de qualité. En 1993 et 1994, le groupe de projet décida de mener une nouvelle série de tests sur le système Battelle qui avait été entre-temps amélioré. Les résultats que Battelle obtint nous ont convaincus qu'il était non seulement le système de désacidification le plus approprié aux archives et aux documents reliés, mais également la solution la plus facile à mettre en place du point de vue technique.

Le concept de l'installation et de sa gestion

Le site occupé par la Nitrochimie Wimmis AG (anciennement Fabrique de munition suisse) s'est avéré l'emplacement le plus favorable à



l'installation d'un système de désacidification en masse. Nitrochimie Wimmis AG est une ancienne entreprise appartenant au Département militaire fédéral, disposant d'une large expérience en matière de chimie cellulosique. Elle fut donc choisie en mars 1996, dans le cadre d'un appel d'offres, pour gérer la future installation de désacidification.

La capacité annuelle de cette installation est de cent vingt tonnes, dont les deux tiers au moins seront utilisés par la BN et les Archives fédérales. Dès l'an 2000, la BN désacidifiera ainsi quarante tonnes de documents. Les autres bibliothèques et centres d'archives suisses se partageront le dernier tiers contre paiement des coûts de fonctionnement. Cet arrangement correspond ainsi à l'attente de nombreuses institutions cantonales qui aimeraient voir la Confédération jouer un rôle de pionnier dans le développement et la mise à disposition de méthodes modernes propres à assurer la conservation du patrimoine documentaire.

L'installation sera gérée selon les principes en vigueur dans l'économie privée par Nitrochimie Wimmis AG. Un contrat de gestion établi entre les clients (BN, Archives fédérales et autres institutions) d'une part, et l'entreprise d'autre part, règle les détails de la future collaboration. L'installation, dans sa plus grande partie, demeurera propriété de la Confédération, l'entreprise mettant pour sa part le terrain et le bâtiment à disposition, et s'occupant de son fonctionnement.

Analyse des besoins auprès des bibliothèques partenaires

Entre juillet 1995 et mai 1996, la BN a mené quatre enquêtes auprès des bibliothèques et centres d'archives suisses de la Confédération, des cantons et des communes dans le but de connaître leurs besoins en matière de désacidification. Les résultats de cette enquête montrent le grand intérêt manifesté par ces institutions à l'égard d'un tel projet. On constate par exemple, rien que chez les membres de la Commission des bibliothèques universitaires (CBU), un besoin de désacidification évalué à cent soixante-huit tonnes de documents, auxquelles s'ajoutent seize mille mètres de rayonnages d'imprimés...

Coûts et barème des prix

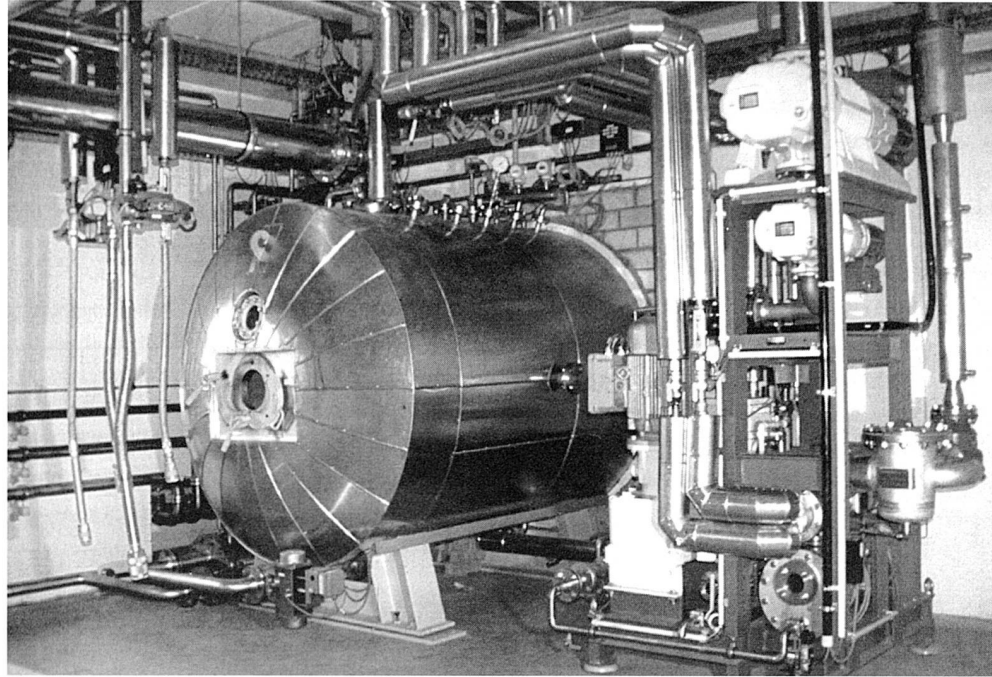
En août 1998, le Parlement a accordé un crédit de 13,5 millions de francs pour la construction de l'installation. Dans une première phase de cinq ans, 10 millions de francs sont prévus pour désacidifier les documents conservés par la Confédération. Quelque 5 millions de francs sont ainsi à la disposition de la BN pour traiter ses collections.

L'attribution des crédits supposait cependant que le projet fût examiné de manière très critique par différentes instances politiques et financières. Or il est arrivé au beau milieu du tourbillon des mesures d'économie prises par la Confédération ; il a donc dû être à nouveau défendu, et ce même devant les plus hautes instances politiques, les Chambres fédérales. Grâce aux efforts soutenus du groupe de projet, et en particulier du directeur suppléant de l'Office fédéral de la culture, M. Christoph Reichenau, il a été possible de convaincre nos autorités du bien-fondé de ce projet et d'assurer son financement.

Les négociations concernant le contrat de fonctionnement et de licence entre l'entreprise Battelle, Nitrochimie Wimmis AG et l'Administration fédérale seront achevées en janvier 1999. Reste la question du barème des prix. Il est important pour la BN que la forme de gestion et de traitement choisie corresponde aux critères tant conservatoires qu'économiques en vigueur. Les prix seront donc établis dans une totale transparence, en fonction des coûts de fonctionnement. La BN prévoit un prix de 27 francs par kilo de documents traité.

Standards de qualité

Les standards de qualité constituent une importante section du contrat de gestion. Ils déterminent les conditions fondamentales de fonctionnement de cette installation (par exemple, la preuve de l'accroissement de la teneur en magnésium dans le papier traité), fixent des critères de qualité clairs et quantifiables (par exemple, la réserve alcaline à introduire ou l'homogénéité du traitement à respecter) et indiquent exactement les valeurs limites des changements tolérés par les matériaux traités (par exemple, dans les changements de couleur du papier). En collaboration



Les principaux composants de l'installation.

avec Nitrochimie Wimmis AG, nous avons ainsi recensé quinze critères de qualité.

Le champ d'action de la désacidification en masse

La désacidification en masse représente une méthode de conservation bien spécifique qui entre en interaction avec de nombreuses autres méthodes, telles que le microfilmage, la numérisation ou la restauration. Pour quels types de documents la désacidification est-elle particulièrement appropriée ? Tout simplement pour ceux qui vivent le jour à partir du milieu du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e ; la neutralisation du pH du papier prolonge considérablement leur durée de vie. Plus vite le papier est traité, plus longtemps il durera. Si un livre a été imprimé sur un papier encore stable, sa durée de vie sera prolongée d'environ cent cinquante ans. En revanche, si le livre est déjà attaqué par l'acide et est devenu friable, la désacidification ne peut que stopper le processus mais en aucun cas y remédier et consolider la structure même du papier.

En résumé, la désacidification constitue une mesure conservatoire idéale pour tous les « contenants » nés durant ces cent cinquante dernières années qui montrent des symp-

tômes de désagrégation due à un excès d'acide. L'installation de désacidification s'insère donc dans la palette d'outils (microfilmage, grâce auquel le « contenu » peut être archivé à long terme et à moindres frais, et restauration de documents précieux) qui est maintenant à la disposition des institutions suisses et qui leur permet de mieux conserver le patrimoine écrit.

Quels fonds la BN soumettra-t-elle à ce traitement ?

C'est vraisemblablement dans le courant de l'année 1999 que la BN décidera des fonds à désacidifier en priorité durant ces deux prochaines années. Il faut d'abord déterminer des critères de sélection et compléter le recensement des collections. La Bibliothèque prévoit une désacidification par ensembles de cotes de documents.

L'inventaire des collections est une première étape servant à recenser les fonds selon leur état de conservation. Dans une deuxième étape, il faudra faire converger les critères relatifs au « contenu » et les impératifs d'ordre conservatoire. Cela signifie que les fonds et les groupes de cotes seront choisis en fonction à la fois de leur importance culturelle et de leur



Introduction des documents. Chaque harasse métallique fait 0.5 m sur 6 m.

état physique pour être traités globalement. Il faut en effet éviter toute sélection par document qui serait beaucoup trop coûteuse.

Perspectives d'avenir

À l'instar de la BN, les autres institutions devront définir elles-mêmes leurs propres critères de sélection. Chacune d'entre elles décidera quelles mesures prendre pour quel fonds, en fonction de son mandat de collection, de sa politique de conservation, de la

composition de ses collections et des moyens financiers (et en personnel) dont elle dispose.

En raison des coûts importants induits par la désacidification, il serait judicieux de coordonner cette activité au sein des bibliothèques. Un échange d'informations sur les projets en cours ou planifiés pourrait à l'évidence éviter des investissements à double. Par exemple, il vaudrait la peine d'examiner s'il ne serait pas utile de mentionner la désacidification de chaque document sur les catalogues en ligne. À voir...